COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE CONSEIL MUNICIPAL du 08 avril 2019

L'an 2019, le 08 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe VOYET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02 avril 2019.

Etaient PRÉSENTS: Philippe VOYET (Maire), Jean-François ROBERT, Philippe LIROCHON, Marc VINCHON, Jean-Jacques BOURGINE, Claude THERIN, Julien BIRRE, Vincent FAUCHEUX, Sylvain CHAMPOLIVIER, Patrice BIRRE, Bruno LECUREUR, Jacques DUCIMETIERE, Benoit LHOSTE, Jérôme VINCHON, Jean-Michel BRANTONNE, François VASSORT, Christian ARRONDEAU, Serge TRUBERT, Géraldine GRILLON, Sébastien LAMACHE, Florence FONCK, Marc HENRION, Bruno WISSOCQ.

Absents excusés :

Michèle LEGRAND pouvoir à Philippe VOYET,

J-Roger RAVEL pouvoir à Marc HENRION.

Maryline LELIEVRE pouvoir à Philippe LIROCHON,

Lydie AUDOUARD pouvoir à Jean-Michel BRANTONNE,

Laurent ARRONDEAU pouvoir à Christian ARRONDEAU,

Gérald TRUBERT pouvoir à Sylvain CHAMPOLIVIER,

Pierre LHOPITEAU, Blandine MARCHON, Nadine LE ROUX,

Michèle COLOMBANI, Ludovic GUESNET, GUESNET Paul, Stéphane POUPAUX.

<u>Absents non excusés</u>: Michael DELVOYE, Caroline DELARUE, Emmanuel MARTIN, Stéphane CHANCOLLON, Séverine ROBERT, Marc LEMAIRE, Muriel PUSTAY, Franck VANNEAU, Fréderic VERDOT, Aurélie GAINE, Juan DIAS, Pascal GAUCHERON, Florence TICOT, François ISAMBERT, Corinne BOUCHET, Béatrice LEFÈVRE. <u>A été nommé secrétaire de séance</u>: Marc HENRION

ORDRE DU JOUR:

- Compte rendu du Conseil Municipal du 26 février janvier 2019
- Comptes administratifs 2018 de Villeau et d'Éole en Beauce
- Comptes de gestion 2018 de Villeau et d'Éole en Beauce
- Affectation des excédents de Villeau et d'Éole en Beauce
- Budget prévisionnel 2019
- Taxe fiscale locale
- Durée amortissement
- Projet de partenariat avec AXA assurance pour une « mutuelle communale »
- Questions diverses

Compte rendu Conseil Municipal Précédent.

Le dernier compte rendu du 26 février 2019 a été approuvé à l'unanimité après une modification et signé par les conseillers présents.

La modification concerne le vote des subventions non Éoloises :

Les conseillers ont voté → pour : 35 contre : 00 Abstention : 01

Comptes administratifs 2018 de Villeau et d'Éole en Beauce Vote du compte administratif général

Sous la présidence de Mr Claude THERIN le compte administratif de la commune d'Éole-en-Beauce est voté :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses 2018	402 975.01	671 498.54
Recettes 2018	408 614.51	795 424.41
RESULTAT DE L'EXERCICE 2048	5 639.50	123 925.87
RESULTAT ANTERIEUR REPORTER	- 193 965.35	267 102.76
RESULTAT DE CLOTURE 2018	- 188 325.85	391 028.63
BALANCE DES RESTES A REALISER	138 017.00	/
RESULTAT CUMULE DES L'EXERCICE 2018	- 50 308.85	391 028.63

Il en résulte une affectation comme suit ;

Le compte 001 dépenses d'investissement pour 50 308.85 €

Le compte 1068 recettes investissement pour 50 308.85 €

Le compte 002 recettes de fonctionnement pour 340 719.78 €

Les conseillers ont voté 28 pour - 01 contre - 00 abstention

Vote du compte Administratif du service des eaux

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses 2018	769 090.94	199 440.34
Recettes 2018	666 712.66	191 907.65
RESULTAT DE L'EXERCICE 2048	- 102 378.28	- 7 532.69
RESULTAT ANTERIEUR REPORTER	130 173.24	40 559.26
RESULTAT DE CLOTURE 2018	27 794.96	33 026,57
BALANCE DES RESTES A REALISER		1
RESULTAT CUMULE DES L'EXERCICE 2018	27 794.96	33 026.57

Les conseillers ont voté 28 pour - 00 contre - 01 abstention

Il en résulte une affectation comme suit ;

Le compte 001 dépenses d'investissement pour 27 794.96 €

Le compte 1068 recettes investissement pour 27 794.96 €

Le compte 002 recettes de fonctionnement pour 33 026.57 €

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

Comptes de gestion 2018 de Villeau et d'Éole en Beauce

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité, le compte de gestion 2018

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Budget prévisionnel 2019

Vote du budget primitif et du produit attendu avec sa répercussion sur les taxes

Budget principal section fonctionnement:

Le conseil vote le budget prévisionnel 2019 équilibré en recettes et dépenses à la somme de 1 044 308.78 €.

Budget principal section investissement:

Le conseil vote le budget prévisionnel 2019 équilibré en recettes et dépenses à la somme de 416 408.85 €.

Les conseillers ont voté 28 pour - 00 contre - 01 abstention

Budget eau section fonctionnement:

Le conseil vote le budget prévisionnel 2019 équilibré en recettes et dépenses à la somme de 229 826.57 €.

Budget eau section investissement:

Le conseil vote le budget prévisionnel 2019 équilibré en recettes et dépenses à la somme de 425 294.96 €.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Taxes fiscales locales

Le conseil décide, à l'unanimité, une augmentation de + 2% sur le produit attendu.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Durée d'amortissement

La durée d'amortissement des investissements commencés en 2018 et non terminés en 2019 ainsi que ceux acquis depuis le 01/01/2019 sont proposés comme suit :

Budget Eau:

Réseau eau → 60 ans

Compteur → 20 ans

Etude de réseaux \rightarrow 05 ans

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Budget commune:

Etude de réseaux \rightarrow 05 ans

Fond de concours (enfouissement) \rightarrow 15 ans

Projet de partenariat avec AXA assurance pour une « mutuelle communale »

Monsieur le maire informe le conseil d'une proposition en partenariat avec AXA assurance.

Cette proposition a pour objet de proposer une Complémentaire santé « Ma Santé », produit standard d'AXA, aux habitants à des conditions tarifaires promotionnelles. Lors de la réunion du 16 avril prochain la compagnie AXA viendra exposer son projet.

Suppression et création de poste d'adjoint administratif

Suite à la fusion de commune au 1^{er} janvier 2019 et au surcroit de travail administratif. Il est nécessaire de supprimer le poste d'adjoint administratif de 24h/semaine de madame Christine CHENET à compter du 01 mai 2019, pour créer à compter du 01 mai 2019, un emploi permanent adjoint administratif, à raison de 28 heures par semaine.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Finances-reprise du FCTVA sur le budget principal

Monsieur le maire expose que le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1615-5 permet de reprendre à titre exceptionnel le FCTVA pour assurer le paiement des intérêts d'emprunt. Le conseil municipal décide de faire une reprise de 21 000 € qui se fera par un mandat au compte 102291 et un titre de recettes au compte 777 (opération d'ordre budgétaire).

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Prix de l'eau

Afin d'uniformiser le prix du m3 d'eau, le conseil a voté le tarif à 1.35 €/m3 facturé à partir du 1^{er} avril 2019. Les conseillers ont voté 28 pour – 00 contre – 01 abstention

Questions Diverses.

Monsieur le maire informe le conseil de la future suppression des trésoreries de proximité dont celle des Villages Vovéens. Les agents de la DGFIP ont besoin de notre soutien pour maintenir leur trésorerie. La présence d'une trésorerie de proximité est indispensable pour nos communes rurales. Nous apportons notre soutien en nous opposant à cette suppression.

Les conseillers ont voté « contre » à l'unanimité pour la suppression des trésoreries de proximité.

PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) Les conseillers sont convoqués pour une information détaillée du PLUI le mardi 16 avril 2019.

Clôture de séance à 23h30.

Le maire, P.VOYET

Secrétaire de séance M.HENRION